

LE CHOIX DES PRÉNOMS À SUDBURY AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE

GENEVIÈVE RIBORDY¹

*Département d'histoire
Université Laurentienne*

RÉSUMÉ

Le choix des prénoms, aspect encore peu exploré des données démographiques, offre des possibilités intéressantes de recherche. C'est à partir de ce postulat qu'a été réalisée la présente étude, tirée des registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury au tournant du XX^e siècle, soit de 1884 à 1913. Ces registres permettent de comparer l'évolution de l'attribution des prénoms dans deux cultures voisines, l'anglophone et la francophone. On constate, entre autres, une augmentation du nombre de prénoms attribués à chaque enfant, l'importance croissante des prénoms Marie et Joseph, et la transmission aux enfants des prénoms de leurs parents, parrains et marraines. Un sondage dans la période 1945-1950 permet de suggérer, chez les francophones, la stabilité des pratiques découvertes à la génération précédente.

ABSTRACT

The choosing of first names, a topic which has rarely been explored in the field of demographic studies, offers interesting research possibilities. With this in mind, a study was undertaken using the baptismal records of the Sainte-Anne-des-Pins parish in Sudbury at the turn of the 20th century, specifically the period from 1884 to 1913. These records allow the comparison of the giving of first names in the two main cultural groups which comprise the parish, those being anglophone and francophone. These records also make possible a study of the evolution of the practice of name giving. Amongst other things, we note the increase in the number of given names, the increasing frequency of the names Marie and Joseph, and the frequency of selection of the names of the parents and godparents. A sampling of records taken from the 1945-1950 period indicates that most of the namegiving practices of the earlier generation had been maintained.

Le prénom. Un bien obligatoire et gratuit, que tous possèdent, utilisent, exploitent. Le prénom. Un bien qui révèle plus les traits d'une société que ceux d'un individu. Le prénom. Un bien qui diffère avec les cultures et les époques. Avant le XVIII^e siècle en Europe, le prénom unique était la règle; prénom chrétien, familial, incorporant l'enfant dans son lignage plutôt que l'individualisant². Les XVIII^e et XIX^e siècles

¹ Nous remercions Guy Gaudreau, professeur au département d'histoire de l'Université Laurentienne, pour son aide et ses précieux conseils.

² Voir François Lebrun, «Léonard, Marie, Jean... la ronde des prénoms», *Histoire*, 76 (mars 1985): 82; Françoise Zonabend, «Le nom de personne», *L'Homme*, 20,4 (oct-déc. 1980): 12-13.

avec leurs prénoms multiples, transforment cette réalité³. Le prénom unique se perd. Les prénoms attribués pour des raisons religieuses ou familiales déclinent. L'heure est à l'individualisation, à l'enfant pour lui-même.

Bien qu'en Europe et qu'aux États-Unis le prénom comme reflet de l'histoire et de la culture ait fait l'objet de nombreuses études⁴, au Canada, ce domaine reste à peine exploré⁵. Pourtant ce type d'étude, loin d'être banal, peut conduire à des réflexions fort pertinentes sur l'évolution des pratiques culturelles. Notre recherche est avant tout exploratoire, et sera complétée, dans un proche avenir, par une étude beaucoup plus systématique, grâce à la prise informatisée des registres paroissiaux. Pour l'instant, la paroisse retenue pour notre analyse est celle de Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury, au tournant du XXe siècle.

Pendant une trentaine d'années, soit entre 1884 et 1913, la paroisse compte des fidèles francophones et anglophones⁶ et le côtoiement de ces deux cultures facilite les comparaisons. Francophones et anglophones se ressemblent: le désir d'individualisation, d'originalité dans l'attribution des prénoms est présent dans les deux cas. Mais en même temps, les deux communautés restent attachées à leur culture, à leurs traditions, ce que la comparaison de leur pratique respective d'attribution des prénoms permet de faire ressortir.

1 - SOURCES ET MÉTHODES

Notre première banque de données est tirée de tous les baptêmes célébrés à la paroisse Sainte-Anne de Sudbury entre 1884 et 1913. Il convient de répartir avec minutie ces baptêmes selon l'appartenance ethnique des familles, étant donné que la dimension culturelle est sans doute le facteur déterminant dans l'attribution des prénoms. Le nom de famille des baptisés est le seul critère permettant d'établir cette distinction. Après consultation des registres, nous avons convenu de consti-

³ Voir François Lebrun, *loc. cit.*, 83; Alain Collomp, «Le nom gardé: la dénomination personnelle en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles», *L'Homme*, 20,4 (oct.-déc. 1980): 55; Jacques Dupaquier, «Naming Practices, Godparenthood, and Kinship in the Vexin 1540-1900», *Journal of Family History*, 6,2 (1981): 142-147; Françoise Zonabend, «Jeux de noms. Les noms de personne à Minot», *Études rurales*, 74 (avril-juin 1979): 62.

⁴ Par exemple, Anne Harris, «Christian Names in Solihull, Warwickshire, 1540-1729», *Local Population Studies*, 19 (1977): 28-34; Hugues Neveux, «Les prénoms masculins à Caen (1568-1775)», *Annales de Normandie*, 31 (1981): 115-145; Edward H. Tebbenhoff, «Tacit Rules and Hidden Structures: Naming Practices and Godparenthood in Schenectady, New York, 1680-1800», *Journal of Social History*, 18,4 (Summer 1985): 567-586.

⁵ Pour la Nouvelle-France, le sujet a été brièvement esquissé par Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, «Quelques comportements des Canadiens au XVIIe siècle d'après les registres paroissiaux», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31,1 (juin 1977): 67-70, et repris à titre de comparaison par Jacques Dupaquier, *loc. cit.*, 139-142.

⁶ En 1905, la proportion de familles francophones de la paroisse s'établit à 70%, soit 215 familles sur un total de 305. Cette proportion va en déclinant au début du XXe siècle. Voir Gail Cuthbert Brandt, «The Development of French-Canadian Social Institutions in Sudbury, Ontario, 1883-1920», *Revue de l'Université Laurentienne*, 11,2 (février 1979): 12.

tuer trois groupes: les familles francophones, les familles anglophones et les familles de diverses autres ethnies. Ce dernier groupe comprend des familles polonaises, italiennes, hongroises, yougoslaves, amérindiennes, pour ne citer que les plus importantes. Il aurait été intéressant d'observer leurs pratiques, mais le petit nombre de baptêmes pour chacune de ces ethnies ne permet pas de les aborder séparément et l'ensemble est trop hétérogène pour être étudié globalement. Notre analyse ne porte donc que sur les deux premiers groupes.

La distinction entre familles francophones et anglophones n'est pas toujours claire. Il y a le cas des mariages mixtes et celui des familles portant un nom à consonance anglaise mais étant depuis longtemps assimilées à la culture francophone comme celle de Théophile Maloney qui apparaît dans les registres en 1890. Pour traiter les données de manière homogène, il a fallu passer par-dessus ces exceptions et ne retenir qu'un seul critère: l'origine française ou anglaise du nom de famille de l'enfant.

La très grande majorité des cas comptant plus d'un prénom, il fallait s'interroger sur l'ordre des prénoms apparaissant dans les registres. Devions-nous distinguer le prénom primaire, utilisé le plus fréquemment, des prénoms secondaires et concentrer nos analyses surtout sur celui-ci? Ce n'est pas la solution que nous avons retenue car la distinction n'est pas facile à établir. Les francophones ont l'habitude d'écrire les noms dans le baptistère dans l'ordre suivant: Lortie, Marie Anne Hélène, Hélène étant le prénom primaire. Mais que faire de l'usage anglophone qui s'infiltré, celui d'écrire les noms dans l'autre sens, c'est-à-dire Hélène Anne Marie, ou plutôt Helen Ann Mary? Comment pouvons-nous être sûre qu'Hélène était en fait le prénom utilisé et non Marie ou même Anne? Comment savoir si le curé suit l'usage francophone ou anglophone, ou les deux selon l'origine des familles? Nous avons donc décidé de ne pas tenir compte de l'ordre des prénoms dans la plupart de nos analyses⁷.

Mais quand il s'agit de déterminer l'importance des liens parentaux ou du parrainage dans la transmission d'un prénom, il est difficile d'ignorer la position de celui-ci dans le nom de l'enfant. Pour ce type d'analyse, nous avons donc eu recours à deux méthodes: d'une part, les prénoms sont analysés globalement, sans tenir compte de leurs rangs; d'autre part, nous avons analysé séparément les prénoms primaire et

⁷ Dans un même ordre d'idée, cette façon de traiter chaque prénom en tant qu'entité sans considérer sa position dans le nom entraîne parfois la décomposition des prénoms composés. En effet, de nombreux Jean-Baptiste ne sont pas joints par le trait d'union, ce qui nous permet d'imaginer que d'autres noms, comme Rose Anne, devraient peut-être aussi avoir un trait d'union. Raison de plus pour ne pas faire de distinction entre prénoms primaires et secondaires. Une bonne façon d'identifier le prénom primaire serait de consulter les registres de mariages ou de sépultures. Lors d'une prochaine étape de la recherche, nous effectuerons cette vérification.

secondaire. Il est évident que cette distinction que nous avons établie, au meilleur de notre connaissance, reste assez fragile. Mais, comme nous le verrons plus loin, les écarts de pourcentage entre premier et second prénom sont assez importants chez les francophones pour permettre de croire que notre classement est assez près de la réalité.

L'étude de la transmission des prénoms se heurte à une autre difficulté: l'omission des prénoms des parents, des parrains et des marraines par les curés. Par exemple, ceux-ci désignent parfois la marraine comme madame Alphonse Paquette, omettant son propre prénom. Ces lacunes sont parfois importantes, dans la sous-période 1904-1908 en particulier. Nous croyons, malgré tout, pouvoir suivre l'évolution de cette pratique.

Le regroupement de certains prénoms similaires a aussi soulevé quelques difficultés. L'épellation du prénom peut varier considérablement d'un baptême à l'autre, soit que les parents choisissent une épellation particulière, soit que le curé, souvent plus instruit que ceux-ci, l'écrive à sa guise. Ainsi, entre 1904 et 1913, on retrouve le prénom Lionel écrit de cinq façons différentes: Lionel, Léonel, Lyanelle, Lyonnel, Lyonel. Ces variantes ont été regroupées dans une seule catégorie. Il en va de même des prénoms de langues différentes: Antoine, Anthony, Antonio, par exemple, ou chez les filles des prénoms adoptant soit un *e*, soit un *a* final: Laure/Laura, Lucie/Lucia, Aurore/Aurora, etc. Les prénoms de forme latine ont été regroupés avec leur équivalent de forme courante. Entre 1904 et 1908, par exemple, on trouve des Josephem, Josephim, Josephum et Josephus, qui sont tous compris avec Joseph. Du côté des filles, il y a durant cette même période 24 prénoms se terminant en *am*, comme Stellam ou Mariam⁸.

Ces questions méthodologiques étant résolues, nous avons procédé à la répartition des baptêmes célébrés entre 1884 et 1913. Les résultats suivants ont été obtenus: 3 113 baptêmes d'enfants francophones, 1 251 baptêmes d'enfants anglophones, et 276 baptêmes d'enfants de diverses autres ethnies (ces derniers n'étant pas retenus pour notre analyse). À des fins de comparaison, nous avons également procédé à l'analyse des baptêmes célébrés entre 1946 et 1950 alors que la paroisse dessert une population exclusivement francophone. Les noms de famille d'origine non française sont exceptionnels, aussi avons-nous considéré l'ensemble des 445 baptêmes de cette période comme francophones⁹. Ce sondage comparatif permet de faire ressortir ou de confirmer quelques variantes, plus évidentes après la Deuxième Guerre mondiale, mais qui semblent être apparues plus tôt. L'analyse des bap-

⁸ Il se peut que cette mode relativement peu marquée, soit due à un changement de curé, un jésuite peut-être, fraîchement sorti du séminaire et imbu d'études classiques?

⁹ Sainte-Anne-des-Pins a été déclarée entièrement francophone en 1917.

têmes anglophones est plus courte du fait que nous n'avons pas la possibilité de faire un tel sondage dans leur cas.

2 - LES BAPTÊMES D'ENFANTS FRANCOPHONES

Les francophones de la paroisse Sainte-Anne, en général d'origine québécoise ou franco-ontarienne, ont fait enregistrer, entre 1884 et 1913, 3 113 baptêmes. Au total, nous avons compté 2 837 prénoms féminins et 3 110 prénoms masculins, auxquels s'ajoutent les 502 prénoms de filles et les 657 prénoms de garçons provenant des 445 baptêmes de 1946-1950.

Comme l'indique le nombre élevé de prénoms par rapport au nombre de baptêmes, nous assistons en trente ans à la marginalisation du prénom unique, au profit du prénom double, qui est à son tour remplacé par le prénom triple (figure I).

Tandis qu'en France, comme l'observe François Lebrun¹⁰, le prénom double est devenu la norme au XXe siècle, à Sudbury, c'est le prénom triple et ce, autant chez les filles que chez les garçons. Bien que les prénoms quadruples augmentent, ils ne dépassent guère 5%. On voit même, en 1889-1893, un garçon avec cinq prénoms.

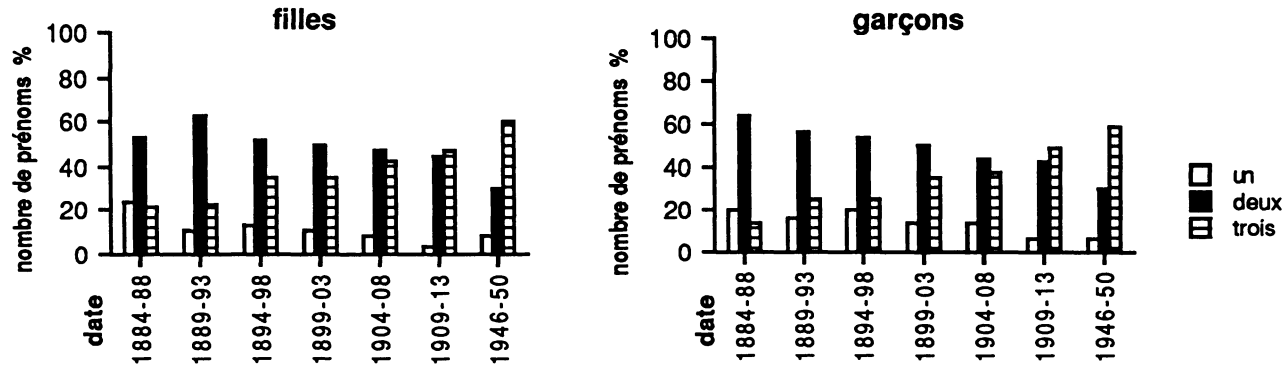
Cette multiplication des prénoms va favoriser une plus grande variété dans l'attribution. A. Burguière a remarqué que c'est avec l'apparition des prénoms multiples que Marie et Jean ont perdu leur monopole en France. La multiplication des prénoms permet d'être original ou conventionnel ou les deux à la fois¹¹. Le corpus augmente avec les années, bien sûr, indiquant sa capacité de s'élargir et de s'adapter à un plus grand nombre de baptêmes et au besoin de se distinguer. C'est là un test d'originalité et d'individualité. Le nombre de prénoms différents dans le corpus est révélateur: entre 1884 et 1913, les filles portent 404 prénoms, soit une proportion de 260 prénoms différents pour mille filles. Les garçons, pour la même période, portent 409 prénoms différents, ce qui nous donne une proportion légèrement moindre de 247 prénoms pour mille.

Parmi les prénoms peu communs, notons d'abord ceux du sexe opposé qui s'infiltrèrent dans le corpus: 21 fois chez les filles et 16 fois chez les garçons. Figurent aussi dans ce groupe certains prénoms qui nous semblent aujourd'hui archaïques, tels les Appaline, Philébert, Adenoise, et d'autres, aussi ordinaires que Claude, Marc ou Julie. Entre 1946 et 1950, les Louise, Rosanna, Adélarde, Edmond, populaires dans la génération précédente, sont devenus à leur tour des prénoms rares.

¹⁰ Lebrun, *loc. cit.*, 83.

¹¹ André Burguière, «Un nom pour soi: le choix du nom de baptême en France sous l'Ancien Régime (XVIIe-XVIIIe siècles)», *L'Homme*, 20,4 (oct.-déc. 1980): 29.

Figure 1
Evolution du nombre de prénoms attribués à chaque enfant francophone, en pourcentage



Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913 et 1946-1950.

Mais plutôt que de s'attarder sur ces prénoms rares, peu significatifs, examinons les prénoms les plus attribués. Comme on peut le voir dans les tableaux I et II, chez les filles, Marie occupe la première place dans chaque sous-période, comme Joseph chez les garçons¹². Cette prépondérance de Marie et de Joseph est facile à expliquer: n'est-ce pas une tradition catholique que d'incorporer Marie à tous les noms de filles et Joseph à ceux de garçons?

Mais, cette quasi-règle n'est pas toujours appliquée. Au début de la période étudiée, 69,7% des filles ont Marie dans leur nom, et seulement 54,4% des garçons, Joseph. Notre étude permet de tracer l'évolution de cette pratique. Elle se généralise beaucoup plus rapidement pour les filles: entre 1909 et 1913, 83,5% ont Marie dans leur nom. Chez les garçons à la même époque, la proportion n'est que de 68,3%. Les données de 1946-1950 confirment la tendance pour les filles, car alors 88,9% d'entre elles comptent Marie dans leur nom; par contre, Joseph n'a pas progressé au-delà de 65,5% chez les garçons. Pourrions-nous conclure que le culte marial est plus fort que celui de Joseph? Ou plutôt que, pour les prénoms masculins, on est plus lent à accepter les innovations¹³?

Ces deux prénoms catholiques sont d'importance primordiale pour marquer le lien avec l'Église, d'autant plus que bon nombre des autres prénoms, surtout chez les filles, ne se retrouvent pas dans la bible ou le calendrier des saints. Notons en passant que, sauf de rares exceptions (Joseph Patrick Wilfred baptisé le jour de la Saint-Patrick 1900, Noël Onésime Polidor, le 25 décembre 1893 ou Michel James *Épiphané*, le 6 janvier 1909), le prénom de l'enfant ne correspond pas au saint du jour. De nombreux prénoms féminins sont des formes féminisées de prénoms masculins. Donnons comme exemple Joseph/Joséphine, Léo/Léa, Charles/Charlotte. Le pourcentage de formes féminines de prénoms masculins augmente avec les années: de 18,5% en 1884-1888, il passe à 23,1% en 1909-1913, pour atteindre 25,5% en 1946-1950. Un quart des filles portent des prénoms masculins féminisés qui, pour la plupart, n'existent pas dans le calendrier des saints. Ceci confirme l'importance du Marie ou du Joseph; ce devoir religieux étant accompli, les portes sont alors ouvertes à l'originalité et à l'individualité.

Il se peut que nous ayons sous-estimé le rôle de l'Église. Si on observe au tableau I l'évolution du prénom Anne, patronne de la

¹² Le pourcentage de Marie et de Joseph diminue, mais il ne faudrait pas s'y laisser prendre. Cette baisse est due à la montée des prénoms triples.

¹³ En Nouvelle-France, alors que le prénom simple est en usage, l'utilisation de Joseph et de Marie dans les prénoms se retrouve dans un peu moins de 10% des baptêmes du XVIIe siècle; voir Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, *loc. cit.*, 68-69. Cela sous-entend qu'il y aurait eu évolution dans l'attribution des prénoms entre le XVIIe et la fin du XIXe siècle. D'autres recherches permettraient de suivre l'évolution de ces pratiques.

Tableau I
La fréquence des prénoms féminins francophones les plus attribués,
en pourcentage

	1884-88	%	1889-93	%	1894-98	%	1899-03	%	1904-08	%	1909-13	%	1946-50	%
1	Marie	34.9	Marie	34.6	Marie	34.3	Marie	31.4	Marie	32.7	Marie	33.6	Marie	27.3
2	Anne	5.1	Anne	5.2	Louise	3.5	Anne	3.6	Anne	3.2	Jeanne	2.8	Thérèse	3.2
3	Rose	3.6	Louise	3.8	Rose	2.9	Rose	3.0	Alice	2.3	Rose	2.2	Diane	2.8
											Alice	2.2		
4	Emma	2.6	Rose	2.3	Alice	2.7	Alice	2.5	Rose	1.9	Cécile	2.0	Anne	2.0
									Blanche	1.9				
5	Eva	2.1	Emma	1.8	Eva	2.1	Eugénie	2.0	Irène	1.8	Anne	1.6	Irène	1.8
	Louise	2.1			Emma	2.1			Jeanne	1.8			Cécile	1.8
	Eugénie	2.1											Claire	1.8
													Hélène	1.8

Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913 et 1946-1950.

Tableau II
La fréquence des prénoms masculins francophones les plus attribués,
en pourcentage

	1884-88	%	1889-93	%	1894-98	%	1899-03	%	1904-08	%	1909-13	%	1946-50	%
1	Joseph	27.6	Joseph	28.7	Joseph	29.2	Joseph	27.0	Joseph	24.9	Joseph	27.8	Joseph	25.3
2	Jean	5.4	Arthur	3.2	Arthur	3.6	Arthur	3.8	Arthur	2.8	Albert	2.4	Richard	3.0
3	Arthur	3.4	Louis	2.9	Jean Henri	2.6 2.6	Jean	3.0	Jean	2.7	Léo(n)	2.2	Normand	2.6
4	Pierre	2.5	Jean	2.6	Louis	2.1	Wilfrid	2.6	Ernest	2.4	Jean	1.7	Jean	2.4
	Edouard	2.5	Alphonse	2.6	Alphonse	2.1			Wilfrid	2.4	Lucien	1.7		
	Baptiste	2.5									Napoléon	1.7		
	Georges	2.5												
5			Alexandre	2.4	Alfred	2.0	Albert	2.3	Albert	2.0	Ernest	1.4	André	2.3

Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913 et 1946-1950.

paroisse, il se place tous les ans dans les cinq premières places, hormis une brève éclipse entre 1894 et 1898. Seul le prénom Marie a une popularité plus soutenue. Celle des autres prénoms féminins varie. Entre 1884 et 1913, certains prénoms demeurent, tels Rose, Anne, mais on voit aussi une évolution: Emma, Eugénie, Éva, Louise déclinent, Alice, Cécile, Jeanne progressent. Blanche et Irène font une brève apparition. Nous assistons au déclin des prénoms d'origine classique, Emma, Eugénie qui, comme les Adélaïde, Delphine, Victoire, ainsi que l'ont fait remarquer de nombreuses études¹⁴, s'étaient multipliés au XIXe siècle en France. Avec le XXe siècle apparaissent les modes passagères qui, n'étant pas unanimement suivies, permettent une grande variété dans l'attribution des prénoms. Déjà, le total de l'addition des quatre prénoms préférés (après Marie), est peu élevé: environ 10%. En Nouvelle-France, par exemple, au XVIIIe siècle, les quatre noms préférés étaient portés par 32% des filles¹⁵. Faute d'une analyse continue jusqu'à 1950, il est difficile de cerner exactement l'évolution, mais l'apparition de Diane et Thérèse durant la période 1946-1950, montre comment un prénom peut, en une génération, devenir populaire. Une étude effectuée une génération plus tard, soit entre 1975 et 1980, démontrerait certainement la disparition de ces deux têtes de file, et l'émergence d'autres prénoms. Les modes ont la vie plus courte au XXe siècle que dans les siècles précédents.

Ne nous attardons pas aux détails, signalons plutôt l'émergence avec le XXe siècle d'une tendance plus générale: celle d'attribuer aux fillettes des prénoms plus typiquement francophones, se terminant par *e*. Le XIXe siècle, et le règne de la reine Victoria, avaient suscité l'addition de *a* à tous les prénoms imaginables, Georgiana, Maria, Octonia... et bien sûr Victoria! À Sudbury, cette mode atteint son apogée entre 1894 et 1898, comme l'indique la figure II: 31,2% des prénoms se terminent par *a*. Entre 1909 et 1913, encore un quart des prénoms sont du même type. Si on jette un coup d'oeil entre 1946 et 1950, cette tendance à la baisse s'est nettement confirmée: 10,8% seulement des prénoms ont une terminaison en *a*¹⁶.

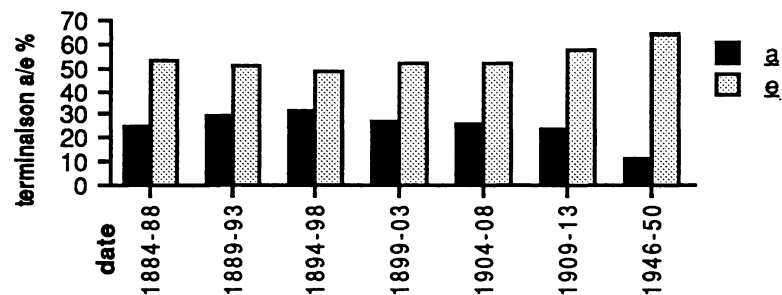
Les prénoms se terminant par *e* évoluent en sens contraire. Si on élimine d'emblée les Marie (ils pèsent trop lourd), le nombre de prénoms se terminant par *e* dépasse la moitié. Entre 1946 et 1950, cette tendance à la hausse est confirmée: 64,7% des prénoms se terminent

¹⁴ Jacques Dupaquier, *loc. cit.*, 83; François Lebrun, *loc. cit.*, 146-147.

¹⁵ Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, *loc. cit.*, 68-69.

¹⁶ Il s'agit peut-être alors d'une proportion normale de prénoms se terminant par *a*, laquelle proportion devrait être soustraite des pourcentages précédents, si nous voulions mesurer avec plus de précision l'influence de l'auguste reine. Il se pourrait aussi que les prénoms se terminant par *a* aient été introduits pour la première fois dans le corpus à l'époque de la reine Victoria. Seule une recherche remontant à une époque antérieure nous renseignerait davantage.

Figure II
**Nombre de prénoms chez les filles francophones se terminant par a ou par e,
en pourcentage**



Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913 et 1946-1950.

par *e*¹⁷. Cette préférence d'une terminaison muette se retrouve dans les prénoms les plus populaires; déjà entre 1899 et 1913, les prénoms se terminant par *a* quittent le palmarès! Ce sont des Anne, Rose, Jeanne, suivis de près par Yvonne, Lucie, Aurore. Seul Alma reste dans la course. En 1946-1950, si les prénoms ont en partie changé, la tendance demeure: Thérèse, Diane, Anne, Cécile, Claire, Hélène, Irène occupent les cinq premiers rangs, suivis d'une variété de noms se terminant par *e*. Seul Carmen (qui s'épelle souvent Carmenne) fait figure d'exception.

Les phénomènes examinés chez les filles reviennent chez les garçons. Certains prénoms conservent leur forte popularité pendant toutes les sous-périodes étudiées, tandis que d'autres disparaissent ou apparaissent. Ainsi, Jean est le seul à se maintenir, suivi par Arthur qui reste longtemps en tête de liste. Baptiste, Édouard, Émile, François, Georges, Pierre et Louis déclinent; Alexandre, Alfred, Wilfrid percent plus ou moins longtemps; Albert, Ernest, Léo(n), Lucien progressent jusqu'en 1913. Des prénoms relativement communs durant toute la première période de notre analyse, comme Adélarde, Alexandre, Alphonse ou Napoléon, ne font plus que de rares apparitions entre 1946-1950. Ils ont été chassés par une série de prénoms peu usités au siècle précédent, tels Richard, Normand, André et aussi Claude, Donald, Gilles, Marcel, Robert, Roger, Ronald.

La mode peut être influencée par un personnage important. Preuve en est la propagation des prénoms finissant par *a* pendant le règne de la reine Victoria et la profusion de Wilfrid entre 1894 et 1913, sous le gouvernement de Wilfrid Laurier. Nous pourrions peut-être aussi établir une relation entre les nombreux Thérèse entre 1946 et 1950, prénom presque inexistant auparavant, et Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, canonisée en 1926. De tels parallèles sur les plans politique et religieux sont difficiles à cerner. Pour que la corrélation puisse être établie, il faut que le «héros» fasse l'objet d'une sorte de culte. Durant les années 1884-1913, les journaux, les livres, la prédication religieuse et autres formes de transmission orale servaient d'outils de diffusion de ces prénoms. Le cinéma et la radio viennent s'ajouter pour la période 1946-1950. L'influence de ces médias fut-elle aussi grande que celle de la télévision aujourd'hui? D'autre part, la recherche de P. Besnard et de G. Desplanques¹⁸ sur les prénoms français entre 1890 et 1986 montre qu'un prénom populaire décline au moment où la star portant ce prénom atteint le zénith. Les parallèles sont donc difficiles à établir.

¹⁷ Les autres prénoms comprennent les Marie, des prénoms comme Agnes, Carmen, Carol, et d'autres prénoms anglophones.

¹⁸ Philippe Besnard et Guy Desplanques, *Un prénom pour toujours; la cote des prénoms hier, aujourd'hui et demain* (Paris, Balland, 1986).

Il reste à évaluer le rôle de la famille, des parents et des parrains et marraines dans l'attribution du prénom. Transmettre un prénom, c'est un moyen de resserrer les liens familiaux et de créer de nouveaux liens avec des personnes non apparentées. De nombreuses recherches ont démontré que, dans plusieurs régions de France avant le XXe siècle, dans le Vexin¹⁹, en Bretagne²⁰, en Provence²¹, comme en Nouvelle-France²², on avait l'habitude de donner le prénom du parrain ou de la marraine, ceux-ci étant souvent des parents. Le XIXe siècle a bouleversé ces traditions. Le déclin de l'attribution des prénoms de parrains et marraines et des prénoms familiaux indique clairement la mentalité de l'individualisation. Ce bouleversement se fait-il ressentir à la paroisse Sainte-Anne?

Une des façons les plus naturelles de perpétuer les prénoms de lignage, prénoms familiaux qui, aux siècles précédents, reliaient les générations successives plus que le nom de famille, c'est de transmettre le prénom du père ou de la mère à l'enfant²³. Si nous considérons le nombre d'enfants dont un des prénoms, peu importe lequel, est hérité du parent, nous constatons que, de 1884 à 1913, la proportion se maintient entre 25% et 20% comme l'illustre la figure III. Nous ignorons à quel moment se produit la chute, mais, entre 1946 et 1950, le pourcentage n'est plus que 8,6%.

Lorsque les prénoms primaires seulement sont pris en compte, le déclin est net et plus régulier: de 14,8% en 1884-1888 à 5,4% en 1909-1913, pour atteindre 30 ans plus tard un maigre 3,5%. Pour les prénoms secondaires, la faveur de la coutume reste assez stable, soit entre 10 et 15%. On pourrait donc croire à une survie de la pratique, si le pourcentage de 1946-1950 ne venait pas tout contredire: seulement 5,2% des parents transmettent leur prénom à leur enfant en guise de prénom secondaire. Cette possibilité de transmission du prénom parental est limitée. Théoriquement, un seul garçon et une seule fille par famille peuvent recevoir le prénom paternel ou maternel en guise de prénom primaire. Bien sûr, la fille peut recevoir une forme féminisée du prénom paternel, et même parfois, le garçon, une forme masculinisée du prénom maternel. La mère a aussi la possibilité de transmettre à son fils son propre nom de famille, surtout comme prénom secondaire. Enfin, il est toujours possible de donner le prénom parental à titre de prénom secondaire à plusieurs enfants. Mais le besoin d'individualité ne décou-

¹⁹ Jacques Dupaquier, *loc. cit.*, 147-154.

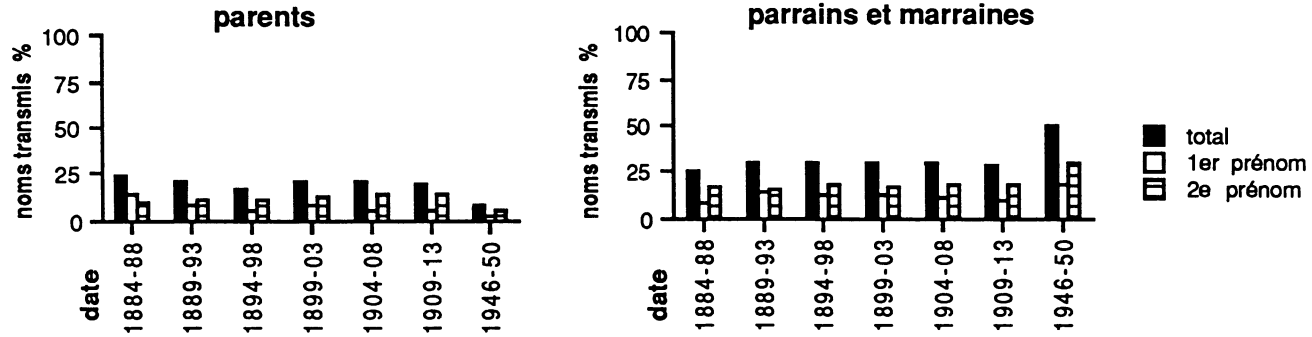
²⁰ Martine Segalen, «Le nom caché: la dénomination dans le pays bigouden sud», *L'Homme*, 20,4 (oct.-déc. 1980): 69-70.

²¹ Alain Collomp, *loc. cit.*, 54.

²² Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, *loc. cit.*, 67-70.

²³ La meilleure illustration de cette coutume n'est-elle pas la transmission des prénoms au sein des familles royales, le Louis chez les rois de France par exemple? Par ailleurs, Alain Collomp, *loc. cit.*, 43-61, analyse largement ces noms familiaux en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Figure III
La fréquence de la transmission des prénoms des parents, et des parrains et marraines, aux enfants francophones, en pourcentage



Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913 et 1946-1950.

ragerait-il pas cette pratique? Quoi qu'il en soit, la coutume est appelée à décliner surtout lorsque les familles deviennent moins nombreuses. Mais, pendant la première période d'observation, elle est encore relativement forte²⁴.

Le rôle des parrains et marraines dans l'attribution des prénoms est plus important que celui des parents. Ils viennent à la fois du milieu familial et des réseaux d'amis. Dans une communauté nouvelle, étrangère, les parrains servent de liens, de points d'appui. Le besoin de sécurité est toujours présent; s'il ne peut être rempli par la famille qu'on a quittée en émigrant, il doit être satisfait par des alliances. La meilleure façon de les sceller n'est-elle pas de donner le prénom du parrain ou de la marraine au nouveau-né? Le pourcentage de telles attributions se maintient au-dessus de 25% entre 1884 et 1913. Notons qu'en Nouvelle-France, 53% des garçons et 39% des filles recevaient le prénom de leur parrain ou de leur marraine²⁵. Or, si nous observons la période 1946-1950, la proportion est du même ordre, soit presque le double de celle de la première période. Pour savoir s'il s'agit de l'aboutissement d'une tendance ou d'un phénomène exceptionnel, passager, il faudrait analyser les baptêmes dans les périodes intermédiaires et postérieures. Il faut ici se contenter de noter qu'au niveau des prénoms secondaires, cette augmentation est particulièrement marquée, passant de 15-20% entre 1884 et 1913, à 30,6% à la génération suivante. L'attribution du prénom du parrain ou de la marraine comme premier prénom rejoint 19% des cas, c'est-à-dire qu'un enfant sur cinq s'appelle Anne ou Jean parce que sa marraine ou son parrain se nommait ainsi! Cette coutume dont l'importance a été notée dans des recherches ayant trait aux siècles antérieurs a donc été commune, comme l'indique l'exemple de Sudbury²⁶. Il est intéressant de noter aussi l'habitude grandissante de choisir un couple comme parrain et marraine²⁷.

3 - LES BAPTÊMES D'ENFANTS ANGLOPHONES

Étant donné que la paroisse Sainte-Anne est de confession catholique, nous pouvons avancer sans peine que la grande majorité des noms à consonance anglophone sont en réalité d'origine irlandaise²⁸. L'abondance de noms tels que Maloney, McCormick ou Flanagan le confirme d'ailleurs. Cependant, il faut tenir compte des exceptions, par

²⁴ Pour vérifier l'ampleur des prénoms familiaux, il serait intéressant de s'attarder à l'influence des autres membres de la famille dans l'attribution des prénoms; pour ce faire, il faudrait reconstituer les familles et noter le rôle des grands-parents, des oncles, des tantes dans le parrainage et la transmission des prénoms. Voilà une question à approfondir.

²⁵ Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, *loc. cit.*, 70.

²⁶ Voir, par exemple, Jacques Dupaquier, *loc. cit.*, 147-154.

²⁷ Ainsi, en 1908, dans 67,4% des cas, mari et femme sont parrains ensemble. La mention d'uxor, c'est-à-dire épouse, après le prénom de la marraine en fait foi.

²⁸ Selon Gail Cuthbert Brandt, la communauté irlandaise est la deuxième plus importante de Sudbury au début du siècle. Voir *loc. cit.*, 9.

exemple, les conversions du protestantisme au catholicisme. Voilà pourquoi notre catégorie reste définie plus globalement en conservant l'appellation d'anglophone.

Le nombre de baptêmes d'enfants anglophones a augmenté au cours des années. Cette augmentation, qui allait de pair avec l'expansion de l'économie minière de Sudbury, a été suivie par l'augmentation du nombre de prénoms attribués à chaque enfant, augmentant par le fait même le nombre total de prénoms.

Comme on peut le voir à la figure IV, l'attribution du double prénom semble être la norme; on note chez les filles comme chez les garçons une baisse du prénom unique et une montée du prénom triple²⁹. Mais contrairement à ce qui se passe chez les francophones, cette dernière reste modérée et ne menace pas la suprématie du prénom double.

La liste des prénoms indique d'emblée une grande variété³⁰. Chez les filles, une fois le total des prénoms mis en proportion, nous retrouvons 428 prénoms pour 1 000 baptêmes. Chez les garçons, cette proportion est presque identique: 396 prénoms différents pour 1 000 baptêmes. Parmi ce large corpus, les prénoms ne sont bien sûr pas répartis de façon égale. Certains ne se présentent qu'une seule fois; d'autres sont beaucoup plus populaires.

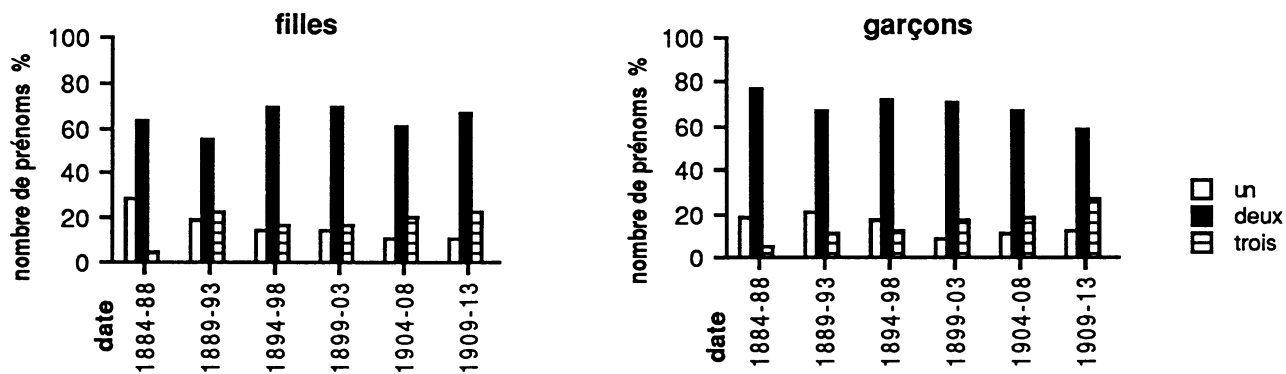
Parmi les prénoms rares, certains comme Wilbrode ou Constance sont appelés à s'effacer alors que d'autres, tels Suzan ou Neil vont se multiplier plus tard au XXe siècle. Parfois aussi des prénoms du sexe opposé s'infiltrèrent dans le corpus; l'exemple le plus classique est le Marie chez les garçons. Ce sont des exemples originaux du stock des prénoms. Mais les prénoms les plus populaires sont tout à fait sans surprise; on y reconnaît leur origine anglo-saxonne. En première place, chez les filles, se trouve Marie et ses équivalents: Mary, Maria, Mariam, comme l'indique le tableau III. La fréquence de ce prénom augmente tout au long de la période. Pour expliquer cette évolution, on peut invoquer l'influence des francophones ou, encore, l'importance accrue du culte marial dans la paroisse. Ce sont des hypothèses difficiles à démontrer³¹. Il faut aussi rappeler que Mary est le prénom principal des prénoms composés anglais, par exemple, Mary Jane ou Mary Ann. Après Marie, les rangs suivants sont occupés par une série de prénoms qui se déplacent un peu d'année en année, mais tout en demeurant parmi

²⁹ Les prénoms quadruples sont très rares autant chez les garçons que chez les filles: 5 pour celles-ci, et 6 pour les autres.

³⁰ Ces totaux ne peuvent pas être comparés avec ceux des francophones, étant donné que la différence dans le nombre de baptêmes est trop élevée.

³¹ Il est difficile de calculer l'influence francophone sur l'attribution des prénoms aux enfants anglophones. Les similitudes entre prénoms francophones et anglophones, certains d'entre eux comme Charles ou Alice étant identiques, rendent difficile la compilation de noms francophones incorporés dans le corpus anglophone. Nous suggérons tout de même la possibilité d'une influence culturelle.

Figure IV
Evolution du nombre de prénoms attribués à chaque enfant anglophone, en pourcentage



Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913.

Tableau III
La fréquence des prénoms féminins anglophones les plus attribués,
en pourcentage

	1884-88	%	1889-93	%	1894-98	%	1899-03	%	1904-08	%	1909-13	%
1	Marie	14.5	Marie	23.7	Marie	22.3	Marie	25.7	Marie	25.8	Marie	31.9
2	Anne	9.6	Anne	12.4	Anne	8.0	Margaret	7.9	Elizabeth	5.6	Margaret	4.5
	Catherine	9.6										
3	Elizabeth	4.8	Margaret	5.9	Catherine	3.2	Anne	5.8	Margaret	4.4	Anne	3.5
											Catherine	3.5
4	Agnes	3.6	May	4.1	Elizabeth	2.7	Elizabeth	4.2	Anne	4.0	Irene	3.1
	Alice	3.6	Catherine	4.1	Helen	2.7						
5							Catherine	3.7	Agnes	3.2	Gertrude	2.8

Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913.

les favoris. À première vue, on pourrait donc croire à une grande stabilité. La brusque apparition de Gertrude et d'Irène, prénoms presque inexistants avant 1909, apparaît comme la seule exception. Cependant, si nous y regardons de plus près, le bataillon des prénoms préférés est en perte de vitesse. En additionnant les pourcentages des quatre prénoms les plus populaires (omettant Marie), nous constatons que leur place chute radicalement, passant de 27,6% à 14,6%. Même phénomène, la proportion en 1909-1913 de Margaret, pourtant en deuxième position, n'égale plus que 4,5%; résultat dérisoire quand on le compare à celui d'Anne en 1889-1893: 12,4%. L'heure de la variété a bel et bien sonné.

Du côté des garçons, la situation est quelque peu différente (voir tableau IV). Bien que Joseph devienne le leader, peut-être grâce à l'influence francophone, sa place est loin d'être gagnée au départ. Joseph partage d'abord le premier rang avec John, pour prendre rapidement la tête. Notons que sa position est beaucoup plus faible que celle de Marie. Comme pour les filles, les positions suivantes sont occupées par une série de prénoms anglophones orthodoxes. À l'exception de Joseph et de John qui demeurent stables, les autres prénoms accusent des hauts et des bas, apparaissant et disparaissant au fil des sous-périodes.

Mais, comme chez les filles, bien que moins fortement, la place tenue par les quatre prénoms préférés (après Joseph) se rétrécit avec les années: de 26,4% en 1884-1888 à 19,5% en 1909-1913. Seul John conserve une faveur certaine. Il est, d'ailleurs, encore commun aujourd'hui. La mode interviendrait-elle moins dans le choix des prénoms masculins?

Il semble que les anglophones restent plus longtemps attachés aux traditions et, par conséquent, aux mêmes prénoms. Une recherche de Daniel Scott Smith³² indique qu'en Angleterre entre 1550 et 1880, Elizabeth, Mary, Anne pour les filles, et William, John, Thomas pour les garçons, étaient en tête du palmarès. La situation à Sudbury, au tournant du XXe siècle, n'est pas tellement différente, bien qu'il s'agisse d'Irlandais.

En fait, cette permanence des prénoms favoris reflète-t-elle un attachement aux traditions? Ces prénoms demeurent-ils majoritairement les mêmes parce qu'ils sont puisés à la même source, c'est-à-dire la famille? Les enfants portaient-ils des prénoms ayant appartenu à leurs parents, à leurs parrains?

Voyons d'abord le cas parent-enfant. Environ 20% des enfants portent le prénom de leurs parents. Ce pourcentage est tout de même

³² Daniel Scott Smith, «Child-Naming Practices, Kinship Ties, and Change in Family Attitudes in Hingham, Massachusetts, 1641 to 1880», *Journal of Social History*, 18,4 (Summer 1985): 543.

Tableau IV
La fréquence des prénoms masculins anglophones les plus attribués,
en pourcentage

	1884-88	%	1889-93	%	1894-98	%	1899-03	%	1904-08	%	1909-13	%
1	John	11.0	Joseph	9.8	Joseph	13.0	Joseph	14.4	Joseph	12.4	Joseph	20.7
	Joseph	11.0										
2	James	6.9	James	7.8	John	12.5	John	10.0	John	9.6	John	7.8
3	William	5.5	John	6.5	James	5.1	James	4.8	William	5.2	William	4.8
							Thomas	4.8				
4	Francis	4.1	Francis	5.9	Thomas	4.5	George	4.4	Edward	4.0	Francis	3.6
	Lawrence	4.1										
	Alexander	4.1										
5			Thomas	5.2	William	4.0	Henry	3.9	James	2.8	James	3.3
									Francis	2.8		
									Alexander	2.8		

Source: Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, Sudbury, 1884-1913.

considérable puisque les familles sont nombreuses. En fait, chaque famille compte au moins un enfant ayant le prénom d'un des parents. Ce ne sont pas toujours les prénoms comme tels qui se perpétuent. Parfois, les mères transmettent leur nom de jeune fille à leur fils: dix-sept fois, des noms de famille se mêlent au corpus des prénoms masculins, preuve du désir de la mère (ou de la marraine) de lier son lignage à l'enfant. Cette transmission du prénom ou du nom parental témoignerait d'un attachement au lignage, à la famille et aux racines, de la nécessité de créer des liens entre les générations, comme Daniel Scott Smith³³ l'a déjà noté dans son étude. Pour lui, le prénom double était un compromis entre le désir d'individualiser et celui de créer un lien familial. Il serait intéressant de savoir si cet attachement se perpétue au-delà des parents, vers la famille éloignée, ailleurs au Canada ou en Europe, mais cette piste est difficile à suivre.

Le pourcentage de prénoms fournis par les parrains et marraines est bas, par rapport à ce que nous observons chez les francophones, soit environ 15%, à l'exception d'une hausse en 1899-1903, où il atteint 22,8%. Devons-nous conclure que le parrainage n'était pas un moyen important de créer des liens? Ou cette faible proportion est-elle due au fait que les anglophones, nouveaux venus à Sudbury, sans parenté dans la région, n'aiment pas donner à leurs enfants les prénoms des étrangers qu'ils doivent choisir comme parrains et marraines? Dans ce dernier cas, on pourrait croire que seules les circonstances ont empêché le parrainage d'être un facteur important dans la transmission du prénom. Nous avons choisi deux périodes pour vérifier cette hypothèse: la première, de 1884 à 1893 (durant une période où le village se forme et où plusieurs immigrants ne sont pas ancrés dans un réseau de parenté), regroupe 248 baptêmes; la deuxième, les dernières années de notre étude, 1909-1913, compte 293 baptêmes; à cette époque, la population est plus stable et les réseaux de parenté sont plus denses. Dans la première période, environ 21% des parrains font partie de la famille, et seulement 19 d'entre eux sur 52 transmettent leur prénom³⁴. Entre 1909 et 1913, la situation est encore plus significative. Bien que dans 24,6% des cas, le parrain ou la marraine étaient apparentés au baptisé, ils n'ont transmis leur prénom que 14 fois sur 72. Ces liens avec les parrains, au contraire des francophones, ne constituent donc pas une force motrice dans l'attribution des prénoms chez les anglophones.

CONCLUSION

Les pratiques utilisées dans le choix des prénoms que nous venons d'observer illustrent, tant chez les francophones que chez les anglo-

³³ *Ibid.*, 546-551.

³⁴ Cette parenté a été déterminée assez sommairement, en se basant simplement sur les noms de famille des parents et parrains en question.

phones, des cultures en mouvement, une marche vers l'individualisation. Mais, au tournant du XXe siècle, cette modernisation est loin d'être achevée. La recherche de la rareté, de l'originalité et de l'individualité semble plus poussée chez les francophones. Prenons l'exemple du nombre de prénoms. À une certaine époque, entre la fin du XVIIIe siècle et 1884, les francophones ont adopté l'usage du double prénom et, à la fin du XIXe siècle nous voyons la population canadienne-française de Sudbury adopter le prénom triple qui est déjà majoritaire en 1913. Chez les anglophones de la paroisse le prénom triple progresse un peu mais ne risque pas encore de déplacer l'usage plus ancien du prénom double. Même contraste dans l'éventail des prénoms, plus changeant d'une sous-période à l'autre, plus ouvert aux nouveautés chez les francophones. Le stock de prénoms anglophones se renouvelle moins rapidement.

L'analyse de la transmission du prénom du père ou de la mère à l'enfant révèle, à première vue, des comportements semblables dans les deux communautés. Entre 1884 et 1913, environ 20% des nouveau-nés francophones et anglophones reçoivent le prénom de leur parent. La tradition chez les francophones se maintient jusqu'en 1913, mais elle se manifeste plus discrètement. Il en va autrement chez les anglophones, car le prénom primaire du père ou de la mère semble avoir été bel et bien porté par un cinquième des enfants.

L'habitude de donner à l'enfant le prénom du parrain ou de la marraine est très ancrée chez les francophones où elle tend même à se répandre plus tard au XXe siècle, mais elle est plus rare chez les anglophones. Pour pouvoir bien interpréter ces différences, il faudrait connaître plus précisément le rôle des parrains et marraines dans l'attribution des prénoms au cours du XIXe siècle, chez les Irlandais en particulier. S'agit-il d'une tradition perdue ou d'un usage qui n'aurait jamais été très répandu?

En recueillant les baptêmes francophones entre 1946-1950, il a été possible de deviner certaines tendances à long terme. Mais ces résultats doivent être interprétés avec précaution, puisque nous ignorons ce qui en est de l'évolution entre 1913 et 1946. Quoi qu'il en soit, ce sondage semble indiquer que la transmission du prénom parental est une coutume en voie de disparition. Nous n'avons pas les données pour faire un tel sondage dans le cas des anglophones, mais on peut émettre l'hypothèse que le déclin de cette pratique, si déclin il y a, est moins radical.

C'est un fait bien connu que les changements culturels doivent être observés sur une très longue période pour prendre toute leur signification. Même si les changements s'accélèrent au tournant du XXe siècle, il est certain qu'une étude comme celle-ci qui repose sur une période de trente années seulement, ne peut répondre à toutes les questions. Il s'agit, comme nous l'avons écrit plus haut d'une recherche explora-

toire, mais, d'ores et déjà, les résultats nous encouragent à poursuivre cette piste.

L'étude des prénoms dépasse largement le simple sujet de la dénomination; elle touche à l'histoire de la famille, de la religion, de la société. Notre analyse a été construite autour de la variable culturelle et les observations sont organisées de manière à privilégier les différences culturelles entre deux groupes ethniques. Mais nous sommes consciente que d'autres variables doivent être prises en considération et que leur influence sur les comportements que nous avons observés est peut-être plus importante que la variable strictement culturelle.

Le facteur religieux doit être exploré à fond, tant au niveau de la prédication et des pratiques de dévotion qu'au niveau administratif. Quelle fut par exemple l'influence du curé sur le choix des prénoms? Un changement de pasteur entraîne-t-il un changement dans ceux-ci? Autant de pistes ouvertes à la recherche. Le facteur social enfin ne peut être ignoré. La classe sociale, le degré d'éducation des parents, sont des facteurs qui pèsent lourd dans le choix des prénoms. Il serait intéressant de savoir, par exemple, si c'est l'élite francophone de Sudbury ou les éléments populaires qui sont le plus ouverts aux changements, aux innovations en matière de prénoms. Qui initie la «mode» en ce domaine?

Mais, avant de chercher les facteurs sociaux, culturels ou religieux qui influencent l'attribution des prénoms, il faudra entreprendre une recherche sur une période plus longue. Il est important de cerner d'abord l'évolution de l'attribution d'un prénom simple, puis double et triple. La mise à jour des changements quantitatifs et, surtout, qualitatifs permettra d'entrevoir le comment et le pourquoi du choix des prénoms. Voilà ce que nous comptons effectuer dans une prochaine étape.